

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 juin 2016

JUSTICE DU XXIÈME SIÈCLE - (N° 3872)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL255

présenté par

M. Clément, rapporteur et M. Le Bouillonnet, rapporteur

AVANT L'ARTICLE 51 TER B

Supprimer la division et l'intitulé du chapitre Ier *ter* B.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec la proposition de loi tendant à prolonger le délai de validité des habilitations des clercs de notaires, en cours d'examen au Sénat.